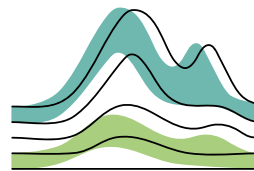




Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



ADAPTATION
EN ALTITUDE

Faire face aux changements climatiques en montagne : opportunités d'action pour les parlementaires



*Jour de marché à El Alto, avec les monts Huayna Potosi (au centre) et Chacaltaya (à droite) en arrière-plan, La Paz, Bolivie.
© James Brunner / Alamy Stock Photo*

Les montagnes sont des écosystèmes vitaux pour les populations et la planète. Elles fournissent de l'eau douce à la moitié de la population mondiale, sont l'habitat d'une biodiversité riche et revêtent une importance culturelle dans le monde entier. Malheureusement, elles présentent des signes on ne peut plus clairs découlant des changements climatiques : accroissement rapide des températures, fonte des glaciers, risques naturels plus fréquents et intenses, et régimes pluviométriques changeants pouvant gravement impacter les écosystèmes et le bien-être humain.

Elles sont également particulièrement vulnérables en raison de conditions difficiles et d'un manque d'infrastructures adéquates pour s'adapter à une dégradation de la situation. Ces facteurs menacent les moyens de subsistance, ils peuvent ultérieurement être sources de conflit et de déplacement, et générer d'autres problèmes. En outre, les conséquences des changements climatiques en montagne ne se limitent pas à ces zones, elles se répercutent en plaine et se propagent entre les pays et régions du monde. Avec la poursuite du réchauffement, ces conséquences s'intensifient.

Le but du présent bulletin thématique est d'aider les parlementaires à réagir efficacement à ces situations en leur faisant comprendre comment les effets du climat en montagne se traduisent en aval et en identifiant des politiques et des actions applicables à l'ensemble des impacts potentiels. Les parlementaires sont chargés des zones montagneuses de leur pays et leurs décisions ont souvent des conséquences à long terme sur les environnements montagneux et les populations qui y vivent.

Conditions en montagne

Environ 15 % de la population mondiale, soit 1,2 milliard de personnes¹, vit dans des zones montagneuses. Parmi cette population, quelque 90 % habite dans des pays en développement et 65 % dans des zones rurales. Les taux de pauvreté sont généralement supérieurs dans les régions montagneuses et l'insécurité alimentaire menace quelque 346 millions de personnes². On trouve des zones montagneuses dans plus d'une centaine de pays et de nombreux autres dépendent des montagnes situées dans des pays voisins pour les services liés à l'écosystème, par exemple l'approvisionnement en eau douce.

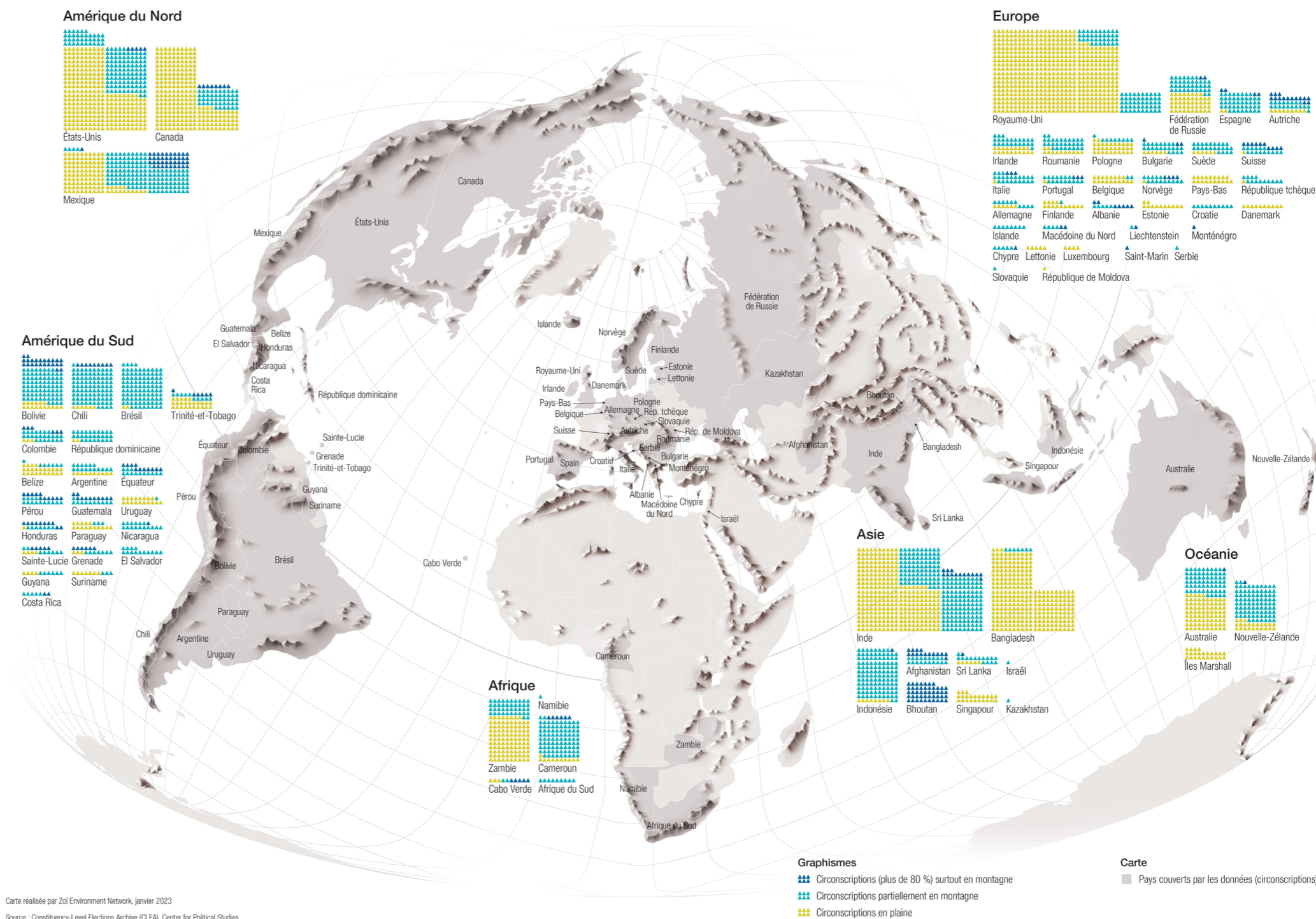
L'accroissement des températures en montagne s'accompagne de modifications des cycles saisonniers, de la fonte des glaciers, du dégel du pergélisol et de réductions de l'étendue et de la durée du manteau neigeux. Même en prenant l'hypothèse la plus optimiste, la moitié des glaciers dans le monde disparaîtra d'ici la fin du siècle, ce qui accroîtra le niveau des mers de 115 millimètres et placera 10 millions de personnes au-dessous de la ligne de marée haute. Les glaciers stockent également 70 % de l'eau douce dans le monde, et ils alimentent jusqu'à 2 milliards de personnes. De plus, le nombre d'épisodes extrêmes de pluie augmente, ce qui accroît le risque d'inondation et de déstabilisation des versants pour les populations et les écosystèmes. D'autres zones font face à une réduction des précipitations et sont donc vulnérables aux sécheresses, ce qui impacte l'agriculture et les moyens de subsistance.

Ces situations créent potentiellement un cumul et une cascade de risques – inondations, glissements de terrain et coulées de débris – qui s'intensifient au fur et à mesure de leur avancée. Il peut en résulter des ruptures de barrages, un endommagement des routes et des infrastructures. Des pertes matérielles, en moyens de subsistance et en vies humaines peuvent survenir dans les montagnes et plus en aval, éventuellement au-delà des frontières internationales.

L'élévation des températures et la sécheresse accrue des climats augmentent le nombre et la gravité des feux de forêt, dont les effets incluent une réduction de la quantité et de la qualité de l'eau douce, une perte des habitats qui soutiennent la biodiversité, une plus grande érosion des sols et des risques supérieurs de glissement de terrain. Notre planète a connu en 2023 son trimestre le plus chaud jamais enregistré, et les feux de forêt en Algérie, au Canada, en Grèce, en Italie et en Espagne ont entraîné des évacuations et un accroissement des émissions polluantes. Ces feux ont également déplacé et tué des animaux, tout en aggravant le risque d'extinction d'espèces qui doivent monter à des altitudes supérieures ou aller dans des endroits plus frais pour s'adapter au réchauffement du climat.

Les changements de calendrier ou de durée des saisons nuisent au tourisme en montagne, surtout pour les sports d'hiver, en réduisant la présence de neige dans les stations de ski. Les réductions des quantités de neige à basse altitude ont rendu les conditions d'exploitation difficiles et les aléas liés au climat créent davantage de risques pour l'escalade, la randonnée et l'alpinisme.

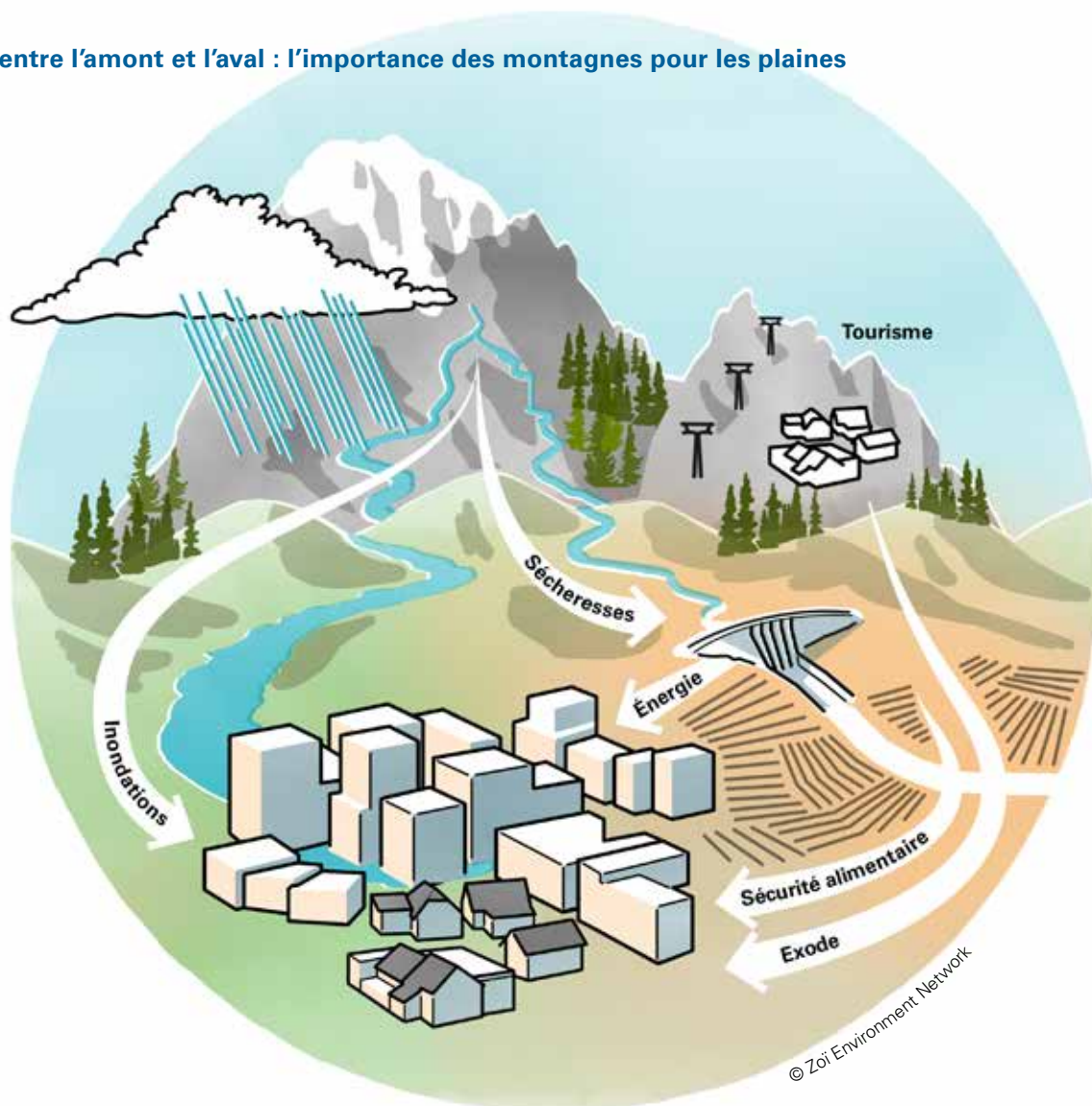
Représentation politique : proportion de circonscriptions électorales nationales en montagne



¹ <https://genevasolutions.news/climate-environment/the-world-s-one-billion-mountain-people-speak-out#:~:text=Why%20do%20we%20talk%20about,65%25%20in%20rural%20areas>

² <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb2409en>

Liens entre l'amont et l'aval : l'importance des montagnes pour les plaines



Conséquences en aval

Tous ceux qui vivent en aval sont directement ou indirectement touchés par les effets des changements climatiques en montagne, car tout le monde profite d'une manière ou d'une autre des services qu'offre leur écosystème. Parmi les bénéficiaires directs, on peut citer les 2 milliards d'habitants des plaines, dont l'eau douce provient des montagnes. Les bénéficiaires indirects incluent tous ceux qui consomment les aliments poussant grâce aux 68 % de terres agricoles dans le monde qui sont irriguées avec l'eau des montagnes³. À brève échéance, les perturbations de l'approvisionnement en eau touchent donc potentiellement des millions de personnes en termes de sécurités hydrique, alimentaire et de bien-être général. Sur la durée, ces perturbations peuvent affecter des milliards de personnes.

Les changements des débits d'eau peuvent menacer la production hydro-électrique et donc réduire le potentiel en énergie renouvelable. Les répercussions, dans le cadre d'une transition vers les énergies vertes et renouvelables, peuvent entraîner des conséquences économiques aux plans local, national et mondial.

Les montagnes présentent une grande biodiversité et constituent des réservoirs pour la biodiversité agricole. Les forêts d'altitude, qui représentent jusqu'à 28 % de la couverture forestière naturelle dans le monde, permettent un piégeage naturel du carbone, en fixant et en stockant ce dernier. Ces ressources constituent le refuge de plantes et d'animaux endémiques menacés, elles entretiennent la diversité génétique et contribuent à réduire la fréquence et la gravité des inondations en aval.

Les montagnes offrent des opportunités en matière de loisirs, de tourisme et, en 2019, on estime que le tourisme en montagne a contribué à hauteur de 1,4–1,9 milliard d'USD au PIB mondial. Certains visiteurs y vont pour se sentir proches de leur patrimoine culturel ou en raison d'une affinité spirituelle avec les montagnes. Quel que soit l'attrait des montagnes, le tourisme contribue au développement économique et au bien-être des visiteurs comme des résidents.

3 https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_CrossChapterPaper5.pdf

Opportunités pour les parlementaires

En dépit de la réussite de nombreux efforts d'adaptation dans les zones de montagnes, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)⁴ estime que les efforts mondiaux actuels d'adaptation restent insuffisants et propose que les processus décisionnels fassent participer les populations locales et intègrent dans les projets leurs préoccupations et leurs valeurs. Le GIEC estime également que les projets traitant plusieurs risques sont plus robustes que ceux n'ayant qu'un seul objectif. Par exemple, un projet de gestion des ressources hydriques au Rwanda⁵ visait à corriger les problèmes d'inondation et d'érosion en créant des terrasses pour ralentir l'arrivée de l'eau et limiter les dommages provoqués par les inondations. La planification de ce projet prenait également en compte les besoins agricoles en ressources hydriques et faisait appel à des réservoirs de récupération d'eau et à un contrôle des flux d'eau sur les terres. Ce projet démontre comment une stratégie de gestion des risques peut intégrer les besoins de différents secteurs et ainsi mieux répondre aux problèmes globaux d'adaptation. Le GIEC précise également qu'une coopération régionale et une gouvernance transfrontalière peuvent faciliter les actions d'adaptation à long terme.

Le GIEC s'est aperçu que, pour la plupart, les possibilités d'adaptation sont actuellement mises en œuvre à l'échelle individuelle ou de la communauté, au lieu d'être pilotées au plan institutionnel. Bien que ces actions produisent des résultats notables, leur portée ne permet pas un véritable impact à l'échelle du pays. Un grand nombre des problèmes susmentionnés pouvant fortement impacter de très nombreuses personnes (risques naturels, problèmes des ressources hydriques et insécurité alimentaire), une approche à grande échelle est nécessaire afin de cibler les causes profondes de la vulnérabilité et de développer des stratégies cohérentes de réduction des risques.

Étant donné leurs fonctions législatives, de contrôle et de représentation, les parlementaires sont essentiels pour accélérer l'action climatique dans les zones montagneuses. En tant que représentants de la population, ils peuvent veiller à ce que les processus décisionnels répondent mieux aux besoins des administrés touchés par les changements climatiques en région montagneuse. Ils peuvent privilégier une législation soutenant explicitement l'action climatique en montagne et allouer un financement adéquat aux efforts d'adaptation spécifiques dans ces zones. La législation en matière d'aménagement du territoire et de développement est essentielle au développement durable et à la fixation de priorités en matière d'adaptation aux changements climatiques dans les zones montagneuses.

Les parlementaires font face à des questions urgentes : renforcer la gestion de l'eau, assurer la sécurité alimentaire, promouvoir la préservation de la biodiversité, traiter les migrations et les déplacements, et adopter une perspective de genre et d'inclusion sociale. C'est en répondant à ces questions qu'ils pourront soutenir les populations vivant en montagne comme en plaine et qui dépendent des montagnes pour leur santé, leur sécurité et leur bien-être. Ces questions sont interdépendantes : l'approvisionnement en eau affecte la sécurité alimentaire, la biodiversité et peut entraîner des déplacements dans les cas extrêmes, alors que des approches inclusives à ces questions tendent vers une préservation et une gestion plus efficaces des ressources, tout en contribuant à traiter les causes profondes des migrations.

4 Cet organe des Nations Unies pour l'évaluation des connaissances scientifiques liées aux changements climatiques comprend 195 pays membres.

5 <https://adaptationataltitude.org/solutions-portal/getting-slopes-in-shape-the-ewmr-pilot-project-in-rwanda>

Gestion de l'eau



Plus de la moitié de la population mondiale dépend de l'eau douce issue des montagnes pour la consommation, l'agriculture et l'énergie. Quand les changements climatiques perturbent le cycle de l'eau en montagne, les terres en altitude et en plaine connaissent des inondations plus graves et fréquentes ainsi que des périodes de pénuries d'eau. La fonte des glaciers ajoute un facteur d'incertitude : davantage d'eau à court terme, ce qui provoque des inondations, et moins d'eau à long terme, ce qui compromet la disponibilité des ressources hydriques. Les conflits d'usage entre les frontières internationales font monter les enjeux et peuvent entraîner des affrontements. La coopération en matière d'usage de l'eau peut être essentielle au bien-être des usagers en amont comme en aval.

Mesures pouvant être prises par les parlementaires :

1. Adopter une législation en faveur de la gestion de l'eau en montagne et assurer une protection juridique portant sur l'accès à de l'eau potable propre et sûre, notamment pour les communautés autochtones, reculées et les minorités. Facteurs à prendre en compte : prévenir la surconsommation ou la pollution de l'eau, mettre en place des mécanismes pour éviter ou combattre les événements extrêmes comme les inondations ou les sécheresses, et mettre en œuvre des plans tenant compte des besoins locaux.
2. Promouvoir le développement de la coopération amont-aval en matière de gestion et d'affectation des ressources hydriques à l'intérieur du pays. La gouvernance de l'eau porte traditionnellement sur une partie du cycle de l'eau, ce qui conduit à des stratégies fragmentées et inefficaces. Les plans de gestion doivent intégrer les besoins à tous les stades, de la source d'approvisionnement aux populations en aval utilisant l'eau pour la consommation ou l'agriculture.
3. Promouvoir le développement et assurer la mise en œuvre d'accords régionaux de gestion régulant l'usage transfrontalier des ressources hydriques et établissant une coopération en matière de suivi, d'échange de données, de gestion des risques de catastrophes et d'assistance mutuelle pendant les périodes de manque d'eau. Comme de nombreux fleuves traversent les frontières pour alimenter plusieurs pays, une collaboration à l'échelle régionale est essentielle pour éviter tout conflit ou mauvaise gestion. Les parlementaires peuvent étudier les cadres régionaux existants ou promouvoir le dialogue sur ces questions avec les pays voisins.

Gestion de l'eau en Asie centrale⁶

Les ministères chargés de l'agriculture et des ressources hydriques au Turkménistan et en Ouzbékistan ont élaboré un accord interministériel entre ces pays afin de stimuler la coopération pour la gestion de l'eau sur le cours inférieur du fleuve Amou-Daria. Répondant à des besoins concurrents – l'agriculture, la production hydro-électrique et la préservation des écosystèmes – ainsi qu'à une diminution de l'approvisionnement en eau en raison des changements climatiques, cet accord applique une approche commune et collaborative de gestion transfrontalière. Il couvre la cogestion et la prise de décision en matière de ressources hydriques partagées, la coopération pour la gestion des crues, le partage d'informations et les réponses communes en cas d'urgences ayant des impacts transfrontaliers.

6 https://unece.org/sites/default/files/2021-09/ECE_MP.WAT_67_WatConv_2nd_report_on_implementation.pdf

Préservation de la biodiversité



La moitié des hauts lieux de la biodiversité dans le monde se trouve en montagne et la biodiversité dans ces zones représente un quart de l'ensemble de la biodiversité de la planète⁷. L'augmentation des températures fait monter la limite de la zone arborée et contraint les animaux et les plantes à se réfugier à plus haute altitude. La perte des forêts converties en terres agricoles ou détruites par des feux provoqués par l'accroissement de la sécheresse et des températures peut accentuer les pertes en biodiversité. La préservation de la biodiversité en montagne pérennise les opportunités de tourisme dans ces zones, protège le patrimoine culturel, les espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et d'autres ressources végétales pouvant occuper une place importante dans le développement des médicaments.

Mesures pouvant être prises par les parlementaires :

1. Adopter une législation recourant à des solutions naturelles⁸ en matière de préservation de la biodiversité. La résilience aux changements climatiques peut être accrue par une approche basée sur l'écosystème, par exemple par la plantation de zones tampons pour protéger les habitats, la remise en état d'anciens systèmes de gestion de l'eau et la préservation des zones humides afin de revitaliser certaines espèces. Ces actions peuvent être intégrées dans une législation axée simultanément sur l'adaptation et la préservation.
2. Affecter des budgets en faveur d'une adaptation basée sur l'écosystème, par exemple le boisement⁹, le reboisement et une meilleure gestion des forêts pour limiter les risques de glissements superficiels de terrain, la restauration des cours d'eau pour réduire les risques d'inondation, et la gestion des ressources naturelles afin d'identifier et de protéger d'importantes zones de biodiversité.
3. Faire en sorte que le savoir des populations locales en matière de biodiversité, surtout les populations montagnardes autochtones, soit intégré aux processus de prise de décision et aux dialogues sur les changements climatiques.

Savoirs autochtones au Canada¹⁰

Dans le cadre d'un récent programme, le gouvernement canadien cède de vastes secteurs de ses forêts boréales à des communautés autochtones et met des ressources financières à disposition en vue d'assurer et gérer la préservation des zones protégées. C'est dans ces forêts que vivent 70 % des peuples autochtones du Canada¹¹ et les 50 communautés autochtones désignées pour veiller à ces zones apportent des connaissances essentielles pour lutter contre la déforestation et protéger les puits de carbone, ceux-ci stockant environ 208 milliards de tonnes de carbone, soit parmi les puits les plus importants au monde.

7 https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-642-20992-5_1

8 Solutions naturelles : actions répondant à des problèmes socio-environnementaux par la protection, la gestion durable et la réhabilitation des écosystèmes afin d'agir en faveur de l'environnement et du bien-être humain.

9 Boisement : processus de création d'une forêt sur un terrain dépourvu de couverture arborée.

10 <https://www.nytimes.com/2022/11/16/climate/canada-climate-change-indigenous-people.html>

11 <https://natural-resources.canada.ca/our-natural-resources/forests/sustainable-forest-management/boreal-forest/13071>

Sécurité alimentaire



De nombreuses populations montagnardes dépendent de l'agriculture pour leurs besoins domestiques et pour générer des revenus. L'augmentation des températures et la perturbation des régimes pluviométriques influent sur les conditions des cultures en montagne, et les glissements de terrain ainsi que d'autres risques naturels peuvent réduire la productivité des terres agricoles. Les stratégies d'adaptation visant à accroître la sécurité alimentaire en montagne doivent tenir compte des évolutions actuelles et prévues en matière de disponibilité de l'eau, d'augmentation des températures, d'accroissement des parasites et de réduction des pollinisateurs. Le lien entre la montagne et la sécurité alimentaire des populations vivant en plaine est surtout une question de gestion de l'eau, et les projets d'adaptation en altitude doivent prendre en compte la manière dont ils affecteront, par leurs résultats, les intérêts des consommateurs d'eau en aval.

Mesures pouvant être prises par les parlementaires :

1. Allouer des budgets aux investissements dans les technologies d'agriculture durable, l'expansion de la récupération des eaux de pluie, la recherche et le développement pour l'adaptation des cultures à l'évolution des conditions climatiques.
2. Voter des lois portant sur l'agriculture résiliente aux changements climatiques afin de réduire la consommation d'eau, stabiliser la production alimentaire et limiter l'impact environnemental des systèmes agro-alimentaires.
3. Faire en sorte que des groupes diversifiés soient représentés en vue d'évaluer les besoins et de trouver des solutions. Cette démarche peut inclure les personnes risquant tout particulièrement de souffrir de faim ou de malnutrition, notamment les femmes, les enfants et les communautés reculées et autochtones, afin que les plans de protection sociale prennent en compte leur sécurité alimentaire et leur santé. Cela peut également impliquer activement les femmes chargées de la production alimentaire et des travaux agricoles afin que des voix différentes se fassent entendre lors de la planification.

Assurance sur le bétail au Kenya et en Éthiopie¹²

Pour lutter contre les pertes financières liées à la sécheresse, les gouvernements du Kenya et d'Éthiopie ont alloué des ressources afin de verser des indemnités aux éleveurs assurés dans le cadre du Programme pilote d'assurance du bétail. Cette initiative applique une approche innovante d'assistance aux éleveurs nomades dans les zones les plus durement touchées. Les indemnités d'assurance leur permettent d'acheter de la nourriture et de l'eau pour les animaux, de bénéficier de services vétérinaires ou de déplacer les animaux là où cela est nécessaire. Le bétail est une composante clé de la sécurité alimentaire et de l'économie de ces deux pays, et l'accompagnement des éleveurs contribue à apporter également aux couches démunies de la population des protections nécessaires contre les aléas.

¹² <https://ibli.ilri.org/2019/03/19/the-kenya-government-declares-a-pay-out-of-ksh87-million-to-cushion-6000-pastoralists-from-the-effects-of-drought/>

Migration et déplacement



Le manque d'opportunités économiques génère la pauvreté et une inadéquation des moyens de subsistance chez les populations vivant en montagne. Ils sont nombreux, notamment chez les hommes, à chercher du travail à l'étranger et les transferts d'argent qui en découlent peuvent représenter une partie importante du revenu des ménages. Avec l'aggravation des conditions en montagne du fait des changements climatiques, davantage d'hommes partent travailler ailleurs. L'éclatement des familles engendre son propre lot de pressions et les femmes restées au pays doivent faire face à des problèmes accrus de gestion du ménage. Outre ces migrations économiques, les glissements de terrain, les avalanches, les sécheresses, les feux de forêts et les inondations provoquent des déplacements provisoires ou permanents de populations entières. L'exode des gens vivant en montagne peut créer des pressions au sein des communautés hôtes en plaine, qu'il s'agisse de moyens de subsistance, de ressources naturelles, de soins médicaux ou de services sociaux.

En plus de l'agriculture, le tourisme offre un grand nombre d'emplois en montagne et représente un important secteur économique. Les projets d'adaptation visant à protéger l'agriculture et le tourisme ou à diversifier les offres d'emplois peuvent contribuer à l'arrêt de l'exode des montagnes, car ces deux secteurs sont menacés par les changements climatiques.

Mesures pouvant être prises par les parlementaires :

1. Affecter des budgets soutenant le développement et la mise en œuvre des plans de réduction des risques de catastrophes – dispositifs d'alerte rapide, contrôle des inondations, réduction des risques et autres initiatives de protection et prévention – et sensibilisant ceux qui vivent en aval à la manière dont l'adaptation en altitude les protège également.

2. Voter une législation soutenant financièrement les zones montagneuses par des prestations sociales, des programmes de diversification des moyens de subsistance, des transferts sociaux, des baisses d'impôts et d'autres incitations destinées à assurer une stabilité financière aux ménages et aux populations vivant en montagne.
3. Défendre les droits des migrants et des populations déplacées qui sont allés vivre en plaine et s'assurer que les communautés hôtes disposent des ressources et du soutien adéquats pour les recevoir, de sorte que le bien-être de tous soit valorisé.

Prestations financières en Géorgie¹³

Le Parlement de Géorgie a voté une loi instaurant des prestations pour les personnes vivant en haute montagne afin d'assurer leur bien-être, d'améliorer leur niveau de vie, d'encourager l'emploi et d'optimiser les conditions sociales et économiques. Cette loi prévoit des paiements directs, des avantages fiscaux et elle met en place un Conseil national de haut niveau pour la mise en valeur des zones montagneuses, présidé par le Premier Ministre, composé de représentants des ministères pertinents, la moitié au moins des membres de ce Conseil étant issue de régions de haute montagne.

13 <https://matsne.gov.ge/en/document/view/2924386?publication=0>

Genre et inclusion



Le GIEC trouve peu d'éléments démontrant que l'adaptation en altitude prend en compte les facteurs sous-jacents de vulnérabilité, par exemple le genre et le groupe ethnique, bien que les femmes et les peuples autochtones soient parmi les groupes les plus vulnérables aux changements climatiques. Ces groupes représentent également d'importants acteurs de changement en vue d'une adaptation, car ils apportent de nouvelles perspectives et connaissances qui contribuent à la planification de la résilience. Le GIEC suggère qu'en appliquant des approches d'adaptation inclusives et globales on peut obtenir de meilleurs résultats et remarque que les acteurs locaux ont souvent des priorités différentes en matière de risques climatiques. Au lieu de rechercher des projets ciblant les inégalités entre les sexes ou les pratiques d'exclusion, les parlementaires peuvent étendre leur champ d'action en incorporant des éléments de genre et d'inclusion dans chaque projet, avec pour objectif de donner des moyens à ces groupes pendant le processus d'adaptation. Le savoir local peut enrichir le développement de solutions potentielles d'adaptation répondant aux besoins des bénéficiaires prévus.

Mesures pouvant être prises par les parlementaires :

1. Voter une législation intégrant des considérations de genre et d'inclusion dans le développement, la mise en œuvre et le contrôle de tous les projets concernant la montagne, en spécifiant des exigences de participation des femmes en tant que parties prenantes.
2. Adopter des politiques appliquant une approche sensible au genre et garantissant que les projets et les programmes prennent en compte les normes, les rôles et les inégalités de genre, ces politiques permettant de prendre des mesures pour répondre activement à ces facteurs.

3. Vérifier que la planification tienne compte des intérêts des femmes et d'autres groupes vulnérables en les intégrant dans un processus participatif de planification, par exemple des réunions ou des tables rondes à l'échelon local.

Intégrer la problématique hommes-femmes

Au Népal, le Centre international pour la mise en valeur intégrée des zones montagneuses collabore avec le Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation en vue d'améliorer les capacités d'intégration du genre des collaborateurs et des acteurs dans la Stratégie de développement des ressources hydriques du bassin du fleuve Kamala¹⁴. Dans un effort similaire, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe travaille en Asie centrale à l'intégration du genre dans la Gestion intégrée des ressources hydriques¹⁵. En outre, le Soudan du Sud a répondu aux défis climatiques par un Plan national d'action soulignant l'inclusion du genre et la promotion de la participation des femmes¹⁶.

¹⁴ <https://www.icimod.org/news/supporting-the-kamala-basin-water-resources-development-strategy-implementation-project/>

¹⁵ <https://www.osce.org/occea/465531>

¹⁶ <https://adaptationataltitude.org/knowledge-base/adaptation-in-mountains/webinar-women-move-mountains-in-adapting-to-climate-change>

Récapitulatif

La raison d'être de l'intérêt que portent les parlementaires aux changements climatiques est claire. Ces derniers menacent les sécurités hydrique, alimentaire et énergétique de ceux qui vivent en montagne et touchent directement les 2 milliards de personnes qui habitent en plaine et dépendent des services de l'écosystème des montagnes. Parmi les nombreuses autres populations indirectement affectées, on peut citer celles qui consomment des aliments poussant grâce aux 68 % de terres agricoles dans le monde irriguées avec l'eau provenant des montagnes.

Les parlementaires peuvent répondre aux défis climatiques sur divers plans – gestion de l'eau, préservation de la biodiversité, sécurité alimentaire, migration et déplacement, genre et inclusion – et ils peuvent façonner leurs réponses en votant des lois, en allouant des budgets et en adoptant des politiques qui ciblent des besoins spécifiques dans leur circonscription.

Note complémentaire

Les obstacles à des solutions constitutionnelles peuvent être considérables dans bien des pays, mais s'il existe des opportunités, les parlementaires peuvent trouver une source d'inspiration dans l'exemple ci-après. La Constitution du Bhoutan rend chaque citoyen responsable des ressources naturelles du pays dans l'intérêt des générations présentes et futures, et elle prescrit, pour chaque citoyen, le devoir fondamental de contribuer activement à la protection de l'environnement naturel, à la préservation de la biodiversité et à la prévention de la dégradation de l'environnement.

Elle prévoit également qu'au moins 60 % des terres du Bhoutan soient boisées, et elle encourage le Parlement à voter des lois garantissant la réalisation de cette exigence. Le Parlement a donc progressé à grands pas pour mettre en œuvre et appliquer des mesures contribuant à la protection du patrimoine naturel du Bhoutan et à la promotion de pratiques durables.

Si amender la Constitution n'est pas une option viable, les parlementaires peuvent toujours prendre exemple sur le Bhoutan pour élaborer une politique et une législation.

Ressources et orientations

Le programme Adaptation en Altitude de la Direction du Développement et de la Coopération donne des orientations aux responsables politiques sur les risques auxquels sont confrontées les populations vivant en montagne. Adaptation en Altitude et l'Union interparlementaire (UIP) collaborent pour que les parlementaires aient accès à des ressources précises sur la manière de répondre aux changements climatiques et d'accompagner l'adaptation en altitude dans leur pays.



L'UIP facilite la diplomatie parlementaire et encourage les parlements et les parlementaires à promouvoir la paix, la démocratie et le développement durable dans le monde. L'UIP mobilise les parlements par le biais de résolutions liées au climat et optimise leur capacité à répondre aux changements climatiques grâce à des programmes de formation et de partage des connaissances induisant une meilleure sensibilisation, une législation plus stricte sur le climat et un engagement plus résolu envers l'action climatique.

L'UIP vient de lancer la campagne Parlements pour la planète, qui encourage les parlements et ceux qui y travaillent à montrer l'exemple, réduire leur propre empreinte carbone et prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre l'Accord de Paris en vue de limiter le réchauffement mondial à 1,5 °C.

Références

- Adler, C., P. Wester, I. Bhatt, C. Huggel, G.E. Insarov, M.D. Morecroft, V. Muccione et A. Prakash, 2022. Cross-Chapter Paper 5 : Mountains. Dans : Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution du Groupe de travail II au sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (éditeurs)]. Cambridge University Press. In Press. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_CrossChapterPaper5.pdf
- Bassetti, Francesco. "Vulnerable Giants : Mountain Tourism at a Turning Point." *Foresight*, 11 jan. 2023, www.climateforesight.eu/articles/vulnerable-giants-mountain-tourism-at-a-turning-point/.
- Dupont, Kyra. "The World's One Billion 'Mountain People' Speak Out." *Geneva Solutions*, 9 juillet 2020, genevasolutions.news/climate-environment/the-world-s-one-billion-mountain-people-speak-out#:~:text=Why%20do%20we%20talk%20about,65%25%20in%20rural%20areas.
- "GDP (Current US\$)." *Données ouvertes de la Banque mondiale*, data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD. Accessed 2 May 2023.
- Inter-Parliamentary Union. "How Bhutan Is Addressing Climate Change." *Inter-Parliamentary Union*, IPU, 17 May 2023, www.ipu.org/news/case-studies/2023-05/how-bhutan-addressing-climate-change.
- Mittermeier, Russell A., et al. "Global Biodiversity Conservation : The Critical Role of Hotspots." *Biodiversity Hotspots*, 1 jan. 2011, pp. 3–22, https://doi.org/10.1007/978-3-642-20992-5_1.
- Mountain Partnership. "Why Mountains Matters for Forests and Biodiversity : A Call for Action on the Sustainable Development Goals (SDGs) | Département des affaires économiques et sociales." *Nations Unies*, 2014, sdgs.un.org/publications/why-mountains-matters-forests-and-biodiversity-call-action-sustainable-development.
- Romeo, R, et al. "Vulnerability of Mountain Peoples to Food Insecurity." *Documents FAO*, 2020, www.fao.org/documents/card/en/c/cb2409en.
- Rounce et al., Global glacier change in the 21st century : Every increase in temperature Matters. *Science* 379,78-83(2023). DOI : [10.1126/science.abo1324](https://doi.org/10.1126/science.abo1324)
- "Travel & Tourism Economic Impact : World Travel & Tourism Council (WTTC)." *World Travel & Tourism Council*, 2023, wttc.org/research/economic-impact.

Clause de non-responsabilité

Les termes utilisés et la présentation du contenu de cette publication ne constituent pas l'expression implicite d'opinions, en lien avec le programme Adaptation en Altitude ou émanant de l'Union interparlementaire (UIP), sur le statut légal ou de développement d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une zone ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou de son périmètre. Toute mention d'entreprises ou de produits spécifiques à des fabricants, qu'ils aient ou non été brevetés, n'implique nullement leur approbation ou recommandation par le programme Adaptation en Altitude ou l'IPU en lieu et place d'autres de nature similaire qui ne sont pas indiqués.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur(s) et ne représentent pas nécessairement les points de vue ou politiques du programme Adaptation en Altitude ou de l'UIP.

ISBN 978-92-9142-879-3

© UIP et programme Adaptation en Altitude, 2023

Auteurs Alex Mackey, Geoff Hughes (Zoï Environment Network)

Traduction Christian Jasinski

Contributeurs Kareen Jabre, Aleksandra Blagojevic, Holly Schofield and Karlee Johnson (Inter-Parliamentary Union), Johanna Zwahlen et Otto Simonett (Zoï Environment Network)

Réalisation graphique Maria Libert (Zoï Environment Network)

Carte Matthias Beilstein (Zoï Environment Network)

Photo de couverture © James Bruncker / Alamy Stock Photo

L'UIP et le programme Adaptation en Altitude encouragent l'utilisation, la reproduction et la diffusion du contenu du présent document. Sauf mention contraire, l'intégralité de cette publication peut être copiée, téléchargée et imprimée aux fins d'étude personnelle, de recherche et d'enseignement, ou pour être utilisée dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve de mentionner de manière appropriée l'UIP et le programme Adaptation en Altitude comme sources et détenteurs du copyright, de n'apporter au contenu aucune modification et de ne pas sous-entendre de quelque façon que ce soit que l'UIP ou le programme Adaptation en Altitude approuvent les opinions, produits ou services des utilisateurs du présent contenu.

Veillez informer l'Union interparlementaire à press@ipu.org pour toute utilisation du contenu de la présente publication.

Avec la contribution de